

Déclaration à la CNIL

La procédure pour la vente en ligne est la procédure simplifiée N°48 lien ci-dessous

<https://www.declaration.cnil.fr/declarations/declaration/declarant.display.action>

Joindre un fichier à télécharger avec un produit

Dans le backoffice de votre boutique

Dans la fiche produit, cliquer sur « Documents joints »,
Indiquer le nom du fichier dans la zone « Nom du fichier »,
Une description dans la zone « Description »,
Choisir un fichier en cliquant sur le bouton « Choisissez un fichier »,
Aller chercher le fichier « PDF » dans votre ordinateur,
Terminer en cliquant sur le bouton « Télécharger un document joint »

PS : si le fichier a déjà été mis en ligne pour un précédent produit, il est accessible dans la zone de gauche, sous le titre « Documents disponibles », il suffit alors de cliquer dessus puis « Ajouter ». et enfin « Télécharger »

Les dimensions des images dans «pss_slideshow»



Dans la gestion du diaporama (voir ici), dans le block «Paramètres généraux», modifier, en pixels(px) la largeur et hauteur des vos images.

Pour des raisons d'esthétique il est préférable que toutes les images soient à la même dimensions, en principe plus larges que hautes comme par exemple : 500 pixels sur 250 pixels.

Les lois du E-commerce

Voir le texte de la loi sur le site Legifrance : [La loi N°121-19 du code de la consommation](#)

Les produits phares V1.5

Les produits phares sont les produits rattachés à la catégorie « Accueil » dans « Associations »	
Ils apparaissent dans la page d'accueil de Prestashop	
	



Les dimensions des images – V1.6

Images	Largeur	Hauteur
Catégories entête	870	217
Catégorie miniatures Maximum 3 images	363	127
Magasins	180	118
Images entête	1170	65
Diaporama	779	448

Ventes à distance et démarchage – Droit de rétractation

Délai de rétractation porté à quatorze jours

Pour toute vente conclue à distance, notamment par Internet, le consommateur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours (au lieu de 7 jours précédemment), sans avoir à motiver sa décision, ni à engendrer d'autres coûts autres que ceux engendrés par le retour du produit. Toute clause contraire à ce droit rétractation est nulle ([art. L.121-21 modifié du code de la consommation](#)). Ce délai court à compter du jour de la réception du produit par l'acheteur, pour une vente.

Il est prolongé à 12 mois si l'information relative au droit de rétractation n'a pas été fournie ATTENTION bien préciser dans les conditions générales de ventes ([art. l.121-21-1](#)

[nouveau du code de la consommation](#)).

Cependant :

La rétractation n'est pas possible dans le cas d'un produit confectionné sur commande selon les spécificités du client ou bien nettement personnalisés ou encore les contrats conclus lors d'une enchère publique.

Entrée en vigueur.

Ces nouvelles règles relatives à la rétractation s'appliqueront aux ventes conclues à compter du 13 Juin 2014.

Livraison sous 30 jours maximum

La loi Consommation instaure l'obligation pour le professionnel de livrer le bien acheté par Internet au plus tard 30 jours à compter de la commande. Ainsi, le consommateur n'aura plus à subir des délais de livraison parfois excessifs.

Remboursement sous 14 jours maximum

Grâce à la loi Consommation, le consommateur sera remboursé dans un délai de 14 jours maximum après avoir exercé son droit de rétractation auprès du professionnel ou constaté un défaut de fabrication du produit.

Protection contre ventes forcées (cases pré-cochées)

Avec la loi Consommation, le consommateur sera mieux protégé des ventes forcées par Internet. Désormais, les professionnels n'auront plus la possibilité de pré-cocher des options supplémentaires payantes lors d'une commande en ligne empêchant la facturation de services non souhaités par le consommateur.

Obligation pour le professionnel de fournir plus d'informations au consommateur avant l'achat sur internet

La loi Consommation permettra au consommateur d'être mieux informé sur le bien qu'il achète par Internet. Les

professionnels de la vente en ligne devront afficher de façon claire les caractéristiques du produit, les modalités de paiement et les éventuelles restrictions de livraison.

URL de trackink Colissimo

http://www.colissimo.fr/portail_colissimo/suivre.do?colispart=@

La loi sur le commerce électronique- retour de produits

Voir le texte complet sur le site de : www.service-public.fr

Il est important de noter que les obligations de remboursement des frais de livraisons sont différents suivant si le retour du produit est la cause d'une erreur due au commerçant, par exemple livraison d'un produit défectueux ou non conforme ou la cause provient de client qui se rétracte de son achat.

Erreur du commerçant :
Le remboursement du produit doit inclure le montant de la livraison.

Rétractation de l'acheteur :

Il n'y a pas obligation de remboursement des frais de livraisons, seul le prix du produit peut être remboursé, voir vos conditions générale de vente.

Dans tous les cas le commerçant à un délai maximum de 14 jours pour procéder au remboursement.

Déclaration à la CNIL

La procédure pour la vente en ligne est la procédure simplifiée N°48 lien ci-dessous

<https://www.declaration.cnil.fr/declarations/declaration/declarant.display.action>